

Évaluation du répertoire régional

Suicides
et tentatives de suicide

Cette évaluation a été réalisée à la demande de la DRASS, de la CRAM et de l'URCAM des Pays de la Loire, par l'Observatoire régional de la santé.

Cette étude a pu être menée à bien grâce aux acteurs de la région, qui ont bien voulu prendre le temps de répondre, parfois de façon très détaillée, à l'enquête mise en place dans ce cadre. A l'ORS, Brigitte Klok a assuré la gestion de l'enquête, Virginie Deshogues la saisie des données, Marie-Cécile Goupil leur traitement informatique et Anne Tallec leur analyse et la rédaction du rapport.

Cette évaluation a été financée par la CRAM, sur le Fonds National de Prévention d'Éducation et d'Information Sanitaire.

1 - Contexte

Dans le cadre du programme régional de santé (PRS) "suicides et tentatives de suicides", un répertoire destiné à faciliter la mise en réseau des professionnels de la région concernés par ces problèmes a été réalisé par l'Observatoire régional de la santé, à la demande du comité de pilotage du programme. L'évaluation de ce répertoire a également été confiée à l'ORS.

2 - Objectif de l'évaluation

On peut assigner différents objectifs à l'évaluation d'un outil de ce type. L'évaluation peut en effet concerner :

- les besoins des professionnels, dans le cadre d'une évaluation a priori,
- la mise en oeuvre du projet, tant en termes d'élaboration que de diffusion,
- l'impact, avec notamment l'intérêt de l'outil et les modifications des pratiques éventuellement induites par son utilisation,
- les résultats, en termes d'efficacité et d'efficience.

En accord avec ses commanditaires, l'évaluation réalisée à propos du répertoire "prévention du suicide" dans les Pays de la Loire est une évaluation d'impact, qui s'inscrit dans la double perspective, locale et nationale, d'apprécier la connaissance, l'intérêt ressenti et l'utilisation de l'outil par les personnes qui en ont été destinataires.

3 - Méthodologie

La méthodologie a été élaborée dans la perspective :

- de disposer localement d'éléments pour pouvoir
 - apprécier l'utilité du répertoire pour les professionnels,
 - améliorer son contenu et sa présentation lors d'une prochaine édition,
 - adapter le champ et les modalités de sa diffusion, et notamment apprécier l'intérêt d'une diffusion du répertoire à l'ensemble des médecins généralistes,

- et de contribuer à une réflexion menée dans 3 régions à la demande du Ministère de la santé sur la pertinence de ce type d'outil, sur son contenu et sur les professionnels auxquels il est pertinent de le diffuser.

Dans ce contexte, la méthodologie retenue par l'ORS comporte :

- d'une part une analyse de la demande spontanée de répertoire, dans la mesure où elle témoigne d'un intérêt pour l'outil. Cette analyse repose sur un recueil précis et exhaustif des demandes, mis en place dès le début de la diffusion.
- d'autre part une enquête par questionnaire auprès des 700 professionnels destinataires du répertoire.

D'ores et déjà, la réflexion menée par l'ORS des Pays de la Loire sur le répertoire "suicides" a été intégrée au rapport "Evaluation de 8 actions de prévention du suicide" réalisé par les ORS dans le cadre de leur fédération nationale, qui a été remis en janvier 2000 aux services du Ministère de la santé.

Le présent rapport présente les résultats concernant la région.

● Les professionnels enquêtés

L'enquête a été réalisée auprès de 700 destinataires du répertoire, tous professionnels de première ligne, c'est-à-dire en contact direct avec des populations susceptibles de présenter un risque suicidaire et pouvant avoir besoin de les orienter vers d'autres professionnels mieux placés, plus qualifiés, en matière de prévention ou de prise en charge.

Il s'agit d'une part des médecins généralistes, d'autre part des professionnels en contact avec différentes populations à risque : jeunes en difficulté ou non, population carcérale.

5 groupes de professionnels ont été enquêtés :

- l'ensemble des proviseurs de lycées publics et privés (272 établissements),
- l'ensemble des responsables des missions locales et PAIO, permanences d'accueil, d'information et d'orientation (37 institutions),
- l'ensemble des responsables des établissements d'hébergement pour mineurs du Ministère de la justice (89 institutions),
- les responsables des 6 unités de consultations et de soins ambulatoires (UCSA) en milieu carcéral et des 8 comités de probation aux libérés (CPAL) de la région,
- un échantillon de 300 médecins généralistes.

La base de sondage utilisée, issue du fichier ADELI, concernait 4 des 5 départements de la région. Le Maine-et-Loire a été en effet exclu de l'enquête en raison de la diffusion aux médecins de ce département d'un répertoire départemental de même nature dans le cadre du programme départemental de prévention du suicide.

● Les modalités d'enquête

Le répertoire "suicide" a été adressé mi-novembre par voie postale à tous les professionnels concernés par l'enquête, à l'exception des proviseurs des lycées publics et privés de la région, auxquels le répertoire a été remis lors des réunions organisées à leur intention par le Conseil régional en octobre 1999, à l'occasion de la rentrée scolaire.

L'enquête a été réalisée par voie postale au mois de décembre 1999, soit selon les groupes de professionnels 1 ou 2 mois après la diffusion du répertoire. Ces délais relativement brefs étaient imposés par les échéances souhaitées par les commanditaires de l'étude nationale.

Chaque envoi comprenait un questionnaire, un courrier d'accompagnement, une enveloppe T à l'adresse de l'ORS pour la réponse.

Une relance a été effectuée, également par voie postale, 10 jours après l'envoi du premier questionnaire.

● Le questionnaire

Le questionnaire utilisé est identique pour les différents groupes de professionnels enquêtés.

Il comporte une douzaine de questions, fermées pour la plupart, visant à :

- savoir si le répertoire a été reçu, jugé utile, conservé, déjà utilisé,
- connaître l'avis du destinataire sur le contenu et la présentation du répertoire,
- savoir avec quelle fréquence le destinataire estime être confronté dans son activité professionnelle aux problèmes de suicides, de tentatives de suicide, d'idées suicidaires,
- savoir si le destinataire souhaite recevoir la prochaine édition du répertoire, accéder au répertoire et à ses mises à jour sur internet, recevoir ou accéder à des répertoires de ce type concernant d'autres thèmes.

4 - Résultats de l'évaluation

4.1 - Une forte demande spontanée de répertoire, et une bonne participation à l'enquête qui constituent des premiers éléments positifs

La demande spontanée de répertoire

Dans les 4 mois qui ont suivi la diffusion du répertoire aux membres du comité de pilotage du Programme régional de santé, aux personnes-ressources présentées dans ce document, aux représentants institutionnels du secteur sanitaire et social, et aux destinataires de première ligne choisis en perspective de l'enquête d'évaluation (soit au total plus de 1 100 exemplaires), l'ORS a diffusé à la demande 750 exemplaires complémentaires.

● Le milieu scolaire a été le plus concerné par ces demandes, puisque 338 exemplaires lui étaient destinés. La demande émanait :

→ soit de responsables institutionnels qui demandaient que le répertoire soit adressé aux professionnels de terrain sous leur responsabilité

- 170 répertoires demandés pour les collèges privés par la direction diocésaine,
- 90 répertoires demandés pour les infirmières scolaires par leur coordonnatrice régionale,

→ soit de professionnels ou d'établissements déjà destinataires d'un répertoire, mais qui souhaitaient un ou plusieurs exemplaires complémentaires.

A ce titre, le proviseur d'un lycée de 2 300 élèves soulignait qu'il lui semblait utile de mettre cet outil à la disposition de tous les proviseurs-adjoints, conseillers d'éducation et infirmières de son établissement, soit 12 personnes.

● Les travailleurs sociaux constituent le second grand groupe de professionnels concernés par cette demande spontanée, puisque sur les 700 exemplaires diffusés à la demande, 235 étaient destinés à des assistants sociaux (hors milieu scolaire et psychiatrique).

La demande émanait principalement des responsables des services sociaux des Conseils généraux. Ainsi, un répertoire a été demandé pour chacun des 150 travailleurs sociaux du Conseil général de Loire-Atlantique, pour chaque responsable de circonscription et chaque centre médico-social de Vendée (35), pour chaque responsable de circonscription du Maine-et-Loire (15).

Des demandes (35 exemplaires) ont également émané de quelques centres communaux d'action sociale, de quelques services sociaux des caisses de protection sociale, de quelques centres médico-sociaux.

- Les autres demandes de répertoire émanaient notamment
 - des instituts de formations en soins infirmiers de La Roche-sur-Yon et Angers (45 exemplaires),
 - de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Maine-et-Loire (20 exemplaires) et de quelques foyers d'hébergement pour mineurs, désireux d'obtenir des exemplaires complémentaires,
 - des secteurs, établissements et consultations psychiatriques (28 exemplaires),
 - d'autres acteurs (50 exemplaires).

La participation à l'enquête

Le taux de participation à l'enquête constitue également un élément positif. Sur les 708 questionnaires adressés, 363 ont été retournés au 10 février 2000. Cela correspond à un taux de réponse global de 51 %, tout à fait satisfaisant pour une enquête par voie postale avec une relance. Ce taux présente toutefois de fortes variations selon les groupes de professionnels.

Taux de réponses des différents professionnels à l'enquête d'évaluation

	Nombre d'enquêtés	Nombre de répondants	Taux de réponses
Médecins généralistes	296	101	34,1%
Proviseurs de lycées	272	205	75,4%
UCSA et CPAL*	14	8	57,1%
Foyers d'hébergement pour mineurs	89	31	34,8%
Missions locales et PAIO	37	18	48,6%
Total	708	363	51,3%

Enquête d'évaluation du répertoire régional "personnes et structures-ressources / suicides et tentatives de suicide" - ORS Pays de la Loire, 1999

* : unités de consultations et de soins ambulatoires en milieu carcéral et comités de probation aux libérés

- Ce sont les proviseurs des lycées publics et privés de la région qui ont le mieux participé à l'enquête, puisque 75 % des questionnaires adressés à ces professionnels ont été retournés à l'ORS. Le mode de diffusion du répertoire, qui a été présenté par l'ORS et remis à la grande majorité des proviseurs lors d'une réunion au Conseil régional, explique peut-être en partie ce bon niveau de participation, dans la mesure où il a vraisemblablement permis une meilleure sensibilisation qu'un simple envoi postal.

Il faut toutefois noter à ce propos que quelques questionnaires n'ont pas été remplis par le proviseur lui-même mais par un autre professionnel de l'établissement, notamment par l'infirmière ou l'assistante sociale.

- Les responsables des missions locales et les PAIO d'une part, les responsables des unités de consultations et de soins ambulatoires (UCSA) en milieu carcéral et des comités de pro-

bation aux libérés (CPAL) d'autre part occupent un niveau intermédiaire, avec respectivement des taux de réponses de 49 et 57 %.

- Ce sont pour les responsables des établissements d'hébergement pour mineurs du Ministère de la Justice et pour les médecins généralistes qu'il est le plus bas : respectivement 35 et 34 %.

Pour les premiers, cela doit-il être considéré comme le signe d'un moindre intérêt pour le phénomène suicidaire ?

Pour les seconds, un taux de réponse de 34 % est tout à fait correct, dans la mesure où il s'agit de professionnels très sollicités.

Pour ces 2 groupes plus encore que pour les autres, les résultats doivent donc être considérés avec prudence, dans la mesure où il n'est pas exclu que les répondants soient des professionnels plus intéressés par le répertoire et plus concernés par le phénomène suicidaire que les autres.

4.2 - La proportion importante de personnes qui disent ne pas avoir reçu ou identifié le répertoire dans certains groupes de professionnels questionne sur les modalités de diffusion

Les réponses à la première question : "Avez-vous reçu ce répertoire" sont particulièrement illustratives de la difficulté de mettre à la disposition de certains groupes de professionnels des informations ou des outils.

En effet, sur l'ensemble des répondants, si 71 % déclarent avoir reçu le répertoire, 18 % déclarent au contraire ne pas l'avoir reçu, et 11 % ne savent pas si ils l'ont ou non reçu, et peuvent donc être considérés comme des personnes n'ayant pas identifié le répertoire.

Il faut pourtant préciser à ce propos que, hormis pour les proviseurs de lycées qui ont pour la majorité d'entre eux bénéficié d'une distribution directe du répertoire, l'adresse d'envoi des questionnaires était absolument identique à celle utilisée pour l'envoi du répertoire.

- C'est pour les foyers d'hébergement pour mineurs que le pourcentage de personnes déclarant avoir reçu le répertoire est le plus faible (58 %), puis pour les médecins généralistes (63 %).

Pour les premiers, cette situation peut s'expliquer par l'absence de transmission de l'information entre les différents membres de l'équipe, la personne ayant réceptionné le répertoire étant différente de celle qui a reçu ... ou pris le temps de répondre au questionnaire.

Avez-vous reçu ce répertoire (% de répondants) ?

	oui	non	ne sait pas
Médecins généralistes	63,0%	12,0%	25,0%
Proviseurs de lycées	74,6%	20,0%	5,4%
UCSA et CPAL	87,5%	0,0%	12,5%
Foyers d'hébergement pour mineurs	58,1%	32,3%	9,7%
Missions locales et PAIO	94,4%	5,6%	0,0%
Total	71,3%	17,7%	11,0%

Enquête d'évaluation du répertoire régional "personnes et structures-ressources / suicides et tentatives de suicide" - ORS Pays de la Loire, 1999

- Pour les praticiens, qui se caractérisent par une très forte proportion de personnes ne sachant pas si elles ont ou non reçu le répertoire (25 %), ces résultats illustrent la difficulté de leur transmettre une information "visible" dans le volume de courrier important qu'ils reçoivent chaque jour, avec une organisation de secrétariat qui ne permet pas toujours un traitement efficace de l'information ne concernant pas directement les patients.

- La proportion de personnes déclarant avoir reçu le répertoire parmi les proviseurs de lycées, 75 %, est très satisfaisante, d'autant qu'une incertitude pèse sur la mise à disposition effective du répertoire auprès de certains d'entre eux.

En effet, les proviseurs n'étaient pas tous présents lors des réunions organisées par le Conseil régional au cours desquelles le répertoire a été présenté et diffusé. Mais les listes des présents à ces réunions ayant été égarées, il n'a pas été possible de faire un envoi par courrier aux proviseurs absents, qui ont par contre reçu un questionnaire d'enquête. Certains d'entre eux ont d'ailleurs à cette occasion repris contact avec l'ORS pour demander un répertoire.

- Enfin, parmi les répondants des maisons d'arrêts et des missions locales, environ 92 % déclaraient avoir reçu le répertoire.

Ces résultats sont particulièrement intéressants à considérer dans la mesure où ils interrogent sur les modalités de diffusion à privilégier, notamment auprès des médecins généralistes. En effet, si l'on considère les 4 000 médecins généralistes de la région, une proportion de répertoire non identifiés qui atteint 40 % équivaut à 1 600 répertoires "perdus". Cela correspond à la fois à un coût financier non négligeable, mais aussi une non-mise à disposition de l'outil auprès de 40 % de ces professionnels.

4.3 - Dans tous les groupes, des répondants confrontés régulièrement au phénomène suicidaire et un jugement positif sur l'utilité d'un outil

Les phénomènes suicidaires sont rencontrés avec une relative fréquence par les différents groupes de professionnels interrogés, et l'évaluation apporte des arguments positifs quant à l'intérêt des professionnels pour le répertoire qui leur a été adressé. (Les tableaux détaillés correspondant aux résultats présentés ci-dessous figurent pages 11 et 12).

- médecins généralistes

6 % des généralistes ayant répondu à l'enquête déclarent être confrontés plusieurs fois par semaine à des problèmes de suicide, de tentatives de suicide ou d'idées suicidaires, 12 % plusieurs fois par mois et 55 % plusieurs fois par an.

Par ailleurs, parmi les généralistes qui ont déclaré avoir reçu le répertoire et ont donc pu formuler un avis, 27 % jugent cet outil tout à fait utile et 32 % assez utile à leur pratique, 87 % l'ont conservé, 13 % déclarent l'avoir utilisé une fois (malgré le délai de seulement 2 mois entre l'envoi du répertoire et l'enquête). 74 % d'entre eux souhaitent recevoir sa mise à jour.

- responsables des établissements scolaires

1 % des proviseurs de lycées ayant répondu à l'enquête déclarent être confrontés plusieurs fois par semaine à des problèmes de suicide, de tentatives de suicide ou d'idées suicidaires, 8 % plusieurs fois par mois et 43 % plusieurs fois par an.

51 % de ces responsables jugent le répertoire qui leur a été remis tout à fait utile et 33 % assez utile à leur pratique, 98 % l'ont conservé, 20 % déclarent l'avoir utilisé une fois et 11 % plusieurs fois. 95 % d'entre eux souhaitent recevoir sa mise à jour.

L'importance de la demande spontanée de répertoire par le milieu scolaire (voir page 6) confirme l'intérêt des professionnels de ce secteur pour cet outil.

- responsables des missions locales et des permanences d'accueil et d'orientation

6 % des responsables de missions locales et de PAIO ayant répondu à l'enquête déclarent être confrontés plusieurs fois par semaine à des problèmes de suicide, de tentatives de suicide ou d'idées suicidaires, 11 % plusieurs fois par mois et 72 % plusieurs fois par an.

53 % de ces responsables jugent le répertoire qui leur a été adressé tout à fait utile et 24 % assez utile, tous l'ont conservé, 24 % déclarent l'avoir utilisé une fois et 12 % plusieurs fois, et 89 % d'entre eux souhaitent recevoir sa mise à jour.

- responsables des foyers d'hébergement pour mineurs du ministère de la justice

10 % des responsables de foyers d'hébergement pour mineurs ayant répondu à l'enquête déclarent être confrontés plusieurs fois par mois à des problèmes de suicide, de tentatives de suicide ou d'idées suicidaires, et 55 % sont dans cette situation plusieurs fois par an.

Par ailleurs, parmi les foyers qui ont répondu avoir reçu le répertoire et ont donc pu formuler un avis, 39 % jugent cet outil tout à fait utile et 39 % assez utile à leur pratique, 94 % l'ont conservé, 11 % déclarent l'avoir utilisé une fois et 6 % plusieurs fois. 87 % d'entre eux souhaitent recevoir sa mise à jour.

- responsables des unités de consultations et de soins ambulatoires en milieu carcéral, et des comités de probation aux libérés

13 % des responsables UCSA et CPAL ayant répondu à l'enquête déclarent être confrontés plusieurs fois par mois à des problèmes de suicide, de tentatives de suicide ou d'idées suicidaires, et 50 % plusieurs fois par an.

57 % de ces responsables jugent cet outil tout à fait utile et 14 % assez utile à leur pratique, tous l'ont conservé, 14 % déclarent l'avoir utilisé plusieurs fois. 86 % d'entre eux souhaitent recevoir sa mise à jour.

Suicides, tentatives de suicide et idées suicidaires sont des problèmes auxquels vous êtes confrontés dans votre activité professionnelle

	plusieurs fois par semaine	plusieurs fois par mois	plusieurs fois par an	moins souvent	non réponse
Médecins généralistes	6,0%	12,0%	55,0%	23,0%	4,0%
Provisaires de lycées	1,0%	7,8%	42,9%	44,4%	3,9%
UCSA et CPAL	0,0%	12,5%	50,0%	25,0%	12,5%
Foyers d'hébergement pour mineurs	0,0%	9,7%	54,8%	29,0%	6,5%
Missions locales et PAIO	5,6%	11,1%	72,2%	11,1%	0,0%

(Ce répertoire) vous semble-t-il utile pour votre pratique ?

	tout à fait	assez	peu	pas du tout	ne sait pas et non réponse
Médecins généralistes	27,0%	31,7%	17,5%	6,3%	17,5%
Provisaires de lycées	51,0%	33,3%	9,8%	2,0%	3,9%
UCSA et CPAL	57,1%	14,3%	14,3%	0,0%	14,3%
Foyers d'hébergement pour mineurs	38,9%	38,9%	11,1%	5,6%	5,6%
Missions locales et PAIO	52,9%	23,5%	23,5%	0,0%	0,0%

Avez-vous conservé ce répertoire ?

	oui	non	non réponse
Médecins généralistes	87,3%	11,1%	1,6%
Proviseurs de lycées	98,0%	2,0%	0,0%
UCSA et CPAL	100,0%	0,0%	0,0%
Foyers d'hébergement pour mineurs	94,4%	0,0%	5,6%
Missions locales et PAIO	100,0%	0,0%	0,0%

Avez-vous déjà eu l'occasion d'utiliser (ce répertoire) ?

	oui, une fois	oui, plusieurs fois	non	non réponse
Médecins généralistes	12,7%	1,6%	84,1%	1,6%
Proviseurs de lycées	19,6%	10,5%	67,3%	2,6%
UCSA et CPAL	0,0%	14,3%	85,7%	0,0%
Foyers d'hébergement pour mineurs	11,1%	5,6%	77,8%	5,6%
Missions locales et PAIO	23,5%	11,8%	64,7%	0,0%

Enquête d'évaluation du répertoire régional "personnes et structures-ressources / suicides et tentatives de suicide" - ORS Pays de la Loire, 1999

4.4 - Des suggestions pour enrichir le contenu du répertoire et en faciliter l'utilisation

Le contenu du répertoire est jugé tout à fait ou assez satisfaisant par une large majorité des professionnels ayant déclaré avoir reçu le répertoire, avec une proportion qui varie de 70 à 93 % selon les groupes, les moins satisfaits étant les médecins généralistes et les plus satisfaits les proviseurs de lycées.

En complément à cet avis global, les réponses aux questions ouvertes sur le contenu du répertoire sont particulièrement intéressantes dans la mesure où elles font émerger un certain nombre d'attentes.

Ainsi, un certain nombre de professionnels interrogés expriment le souhait de voir figurer dans le répertoire :

- des informations qui puissent les aider à mieux repérer les personnes présentant un risque suicidaire, à identifier les signes précurseurs d'un passage à l'acte,
- des informations sur l'attitude à adopter face à ces situations, mais aussi pour éviter les récurrences : "ce qu'il faut dire ou ne pas dire, faire ou ne pas faire",

- des coordonnées de personnes ou de structures qui puissent être joignables et assurer un accueil, une prise en charge en urgence, lors de situations de menace suicidaire.

Un certain nombre d'entre eux font également part de leur difficulté à se repérer face à la complexité du système, à la multiplicité des intervenants, à la diversité des domaines d'intervention... Des remarques sont plusieurs fois formulées à propos des limites géographiques des secteurs et des intersecteurs de psychiatrie, qui ne sont pas connues.

Son contenu vous paraît-il satisfaisant ?

	tout à fait	assez	peu	pas du tout	ne sait pas et non réponse
Médecins généralistes	33,3%	36,5%	4,8%	1,6%	23,8%
Proviseurs lycées	47,7%	45,1%	2,0%	0,7%	4,6%
UCSA et CPAL	57,1%	28,6%	0,0%	0,0%	14,3%
Foyers d'hébergement pour mineurs	38,9%	44,4%	5,6%	0,0%	11,1%
Missions locales et PAIO	35,3%	47,1%	0,0%	0,0%	17,6%

Enquête d'évaluation du répertoire régional "personnes et structures-ressources / suicides et tentatives de suicide" - ORS Pays de la Loire, 1999

Enfin la présentation du répertoire est jugée tout à fait ou assez fonctionnelle par 65 à 94 % des répondants, les moins satisfaits étant les médecins généralistes.

Les suggestions formulées portent principalement sur l'amélioration de la lisibilité des informations par département, dans la mesure où, pour les professionnels, leurs "interlocuteurs sont d'abord locaux". Certains suggèrent même un classement par département plutôt que par thème, voire des répertoires départementaux.

Des bords de pages de couleurs différentes, ou une découpe des pages pour les différentes rubriques sont également suggérés, de même qu'un tableau d'orientation par département, renvoyant pour différentes situations observées aux pages les plus adaptées.

La présentation (du répertoire) vous paraît-elle fonctionnelle ?

	tout à fait	assez	peu	pas du tout	ne sait pas et non réponse
Médecins généralistes	30,2%	34,9%	6,3%	0,0%	28,6%
Proviseurs lycées	57,5%	33,3%	5,2%	0,0%	3,9%
UCSA et CPAL	28,6%	57,1%	0,0%	0,0%	14,3%
Foyers d'hébergement pour mineurs	27,8%	61,1%	0,0%	0,0%	11,1%
Missions locales et PAIO	52,9%	41,2%	5,9%	0,0%	0,0%

Enquête d'évaluation du répertoire régional "personnes et structures-ressources / suicides et tentatives de suicide" - ORS Pays de la Loire, 1999

4.5 - Un accès sur internet pas encore plébiscité

Outre la demande de pouvoir bénéficier de l'actualisation du guide, déjà évoquée, les attentes des professionnels vis-à-vis d'une mise à disposition du répertoire sur internet montrent que si l'usage du web se développe, il ne concerne pas encore la majorité des professionnels. Ainsi, 19 % des répondants des foyers d'hébergement pour mineurs souhaitent pouvoir accéder aux informations du répertoire et à leurs mises à jour sur internet, 30 % des médecins, 38 % des responsables des UCSA et CPAL, environ 44 % de ceux des missions locales et PAIO, et près de 50 % des proviseurs de lycées.

Souhaitez-vous pouvoir accéder à ce répertoire et à ses mises à jour sur internet ?

	oui	non	ne sait pas	non réponse
Médecins généralistes	30,0%	39,0%	13,0%	18,0%
Proviseurs de lycées	48,8%	16,1%	11,2%	23,9%
UCSA et CPAL	37,5%	25,0%	12,5%	25,0%
Foyers d'hébergement pour mineurs	19,4%	35,5%	6,5%	38,7%
Missions locales et PAIO	44,4%	22,2%	27,8%	5,6%

Enquête d'évaluation du répertoire régional "personnes et structures-ressources / suicides et tentatives de suicide" - ORS Pays de la Loire, 1999

4.6 - Des répertoires souhaités sur d'autres thèmes

Près de la moitié des répondants à l'enquête ont formulé le souhait de pouvoir bénéficier d'un répertoire du même type, concernant un ou plusieurs autres thèmes.

Cette proportion est surtout importante pour les responsables des missions locales et des PAIO (67 %) ainsi que pour les proviseurs de lycées (53 %). Elle est moindre chez les responsables des foyers d'hébergement pour mineurs (36 %) et les médecins généralistes (37 %). C'est pour les responsables des UCSA et des CPAL qu'elle est la plus faible (25 %).

Souhaitez-vous recevoir des répertoires de ce type concernant d'autres thèmes ?

	oui	non	ne sait pas	non réponse
Médecins généralistes	37,0%	10,0%	27,0%	26,0%
Proviseurs de lycées	53,2%	1,5%	13,2%	32,2%
UCSA et CPAL	25,0%	0,0%	50,0%	25,0%
Foyers d'hébergement pour mineurs	35,5%	6,5%	6,5%	51,6%
Missions locales et PAIO	66,7%	0,0%	11,1%	22,2%

Enquête d'évaluation du répertoire régional "personnes et structures-ressources / suicides et tentatives de suicide" - ORS Pays de la Loire, 1999

Une même personne pouvant proposer plusieurs thèmes pour lesquels elle aimerait pouvoir bénéficier d'un répertoire du même type que celui réalisé sur le suicide, ce sont au total 321 thèmes qui ont été cités par les répondants.

L'alcool et les toxicomanies illicites sont les thèmes les plus fréquemment cités, quel que soit le groupe de professionnels.

Les problèmes de santé mentale et de comportements psychopathologiques, évoqués sous des appellations variées (troubles du comportement, conduites à risques, conduites déviantes, stress, dépression, anorexie, boulimie...) sont également souvent mentionnés, notamment par les responsables des missions locales et des foyers d'hébergement pour mineurs.

Enfin la violence subie ou agie (maltraitance, agressions, racket ...) est citée par un certain nombre de proviseurs de lycées et de médecins généralistes.

4.7 - Conclusion et perspectives

Cette évaluation apporte un certain nombre d'éléments concrets concernant l'intérêt, le contenu, la présentation et la diffusion du répertoire régional des acteurs ou institutions ressources en matière de prévention du suicide réalisé dans les Pays de la Loire.

→ Tout d'abord, ce répertoire semble être un outil utile pour une proportion importante de professionnels des différents groupes étudiés.

Qu'il s'agisse des médecins généralistes, des proviseurs de lycées, des responsables de foyers d'hébergement pour mineurs, de missions locales ou encore de structures de soins et de suivi auprès de la population pénale, environ 10 % de chacun de ces groupes de professionnels déclarent être confrontés à des problèmes de suicides, de tentatives de suicide ou d'idées suicidaires plusieurs fois par mois, et au moins 50 % d'entre eux plusieurs fois par an.

Selon les groupes professionnels, parmi les personnes ayant répondu à l'enquête et ayant identifié le répertoire

- 59 à 84 % considèrent que cet outil est tout à fait ou assez utile à leur pratique,
- 87 à 100 % l'ont conservé,
- 14 à 35 % l'ont utilisé au moins une fois dans les 2 mois qui ont suivi l'envoi,
- 74 à 95 % souhaitent recevoir sa mise à jour.

Il convient toutefois de garder à l'esprit, dans l'interprétation de ces résultats, les limites liées à la faiblesse des effectifs de certains groupes enquêtés (missions locales, milieu carcéral), la proportion élevée de non-réponses (généralistes, foyers d'hébergement pour mineurs), ainsi que les taux de satisfaction souvent élevés dans ce type d'enquête.

A ces différents groupes de professionnels, il convient d'ajouter les assistants sociaux, qui n'ont pas été destinataires du répertoire en première intention, mais qui ont manifesté leur intérêt pour cet outil en étant à l'origine d'une forte proportion des demandes spontanées. L'analyse de ces demandes spontanées constitue d'ailleurs une information particulièrement intéressante à prendre en compte pour toute extension éventuelle de la diffusion.

→ Concernant le contenu du répertoire, au-delà de la satisfaction peut-être un peu formelle des professionnels, il semble nécessaire d'entendre un certain nombre d'attentes non satisfaites dans le répertoire actuel : informations sur les signes d'alerte, informations sur les conduites à tenir, recours possibles en situation d'urgence.

Face à ces demandes, la notion de guide semble à privilégier par rapport à celle de répertoire, et l'outil élaboré dans la région gagnerait sans doute à être enrichi sur certains aspects.

Mais au-delà de ce constat, la question se pose de savoir jusqu'à quel point un guide ou un répertoire peut à lui seul répondre à de telles attentes, et si ces dernières ne relèvent pas plutôt d'actions de formation.

→ La présentation du répertoire est jugée satisfaisante par une forte proportion de répondants. Mais un certain nombre de personnes déplorent la mauvaise "visibilité" du niveau départemental, arguant que leur recherche de structures-ressources s'inscrit forcément dans ce cadre territorial. Certaines personnes vont même jusqu'à préconiser la réalisation de répertoires départementaux.

Si ces critiques semblent tout à fait fondées, le principe d'un guide régional semble peut-être préférable à conserver pour le moment, en raison d'une plus grande facilité de réalisation et de diffusion. Mais il apparaît nécessaire d'adopter, dans une prochaine édition, une mise en forme qui rende plus aisé l'accès aux données propres à chaque département.

→ Pour la diffusion, la proportion importante de répertoires non reçus ou non identifiés par les médecins généralistes, rend indispensable une réflexion préalable sur les modalités de promotion et de diffusion à mettre en oeuvre, si le choix était fait d'étendre la diffusion du répertoire à tous les praticiens de la région.

Par ailleurs, concernant le support de diffusion, l'outil papier garde encore aujourd'hui toute sa pertinence, puisque seulement 20 à 50 % des professionnels enquêtés souhaitent une mise à disposition du répertoire sur internet. Mais dans la mesure où cette situation a de fortes chances d'évoluer très vite, l'accès par internet aux informations figurant dans le répertoire suicide doit dès à présent être envisagé.

→ L'actualisation du répertoire constitue également un impératif à prendre en compte, quel que soit le support de diffusion, papier ou internet. Ceci est d'autant plus important à considérer que le programme régional de prévention du suicide devrait favoriser la mise en place de nouvelles structures-ressources.

→ Enfin, près de la moitié des répondants à l'enquête ont formulé le souhait de pouvoir bénéficier d'un répertoire du même type, mais concernant d'autres thèmes.

Certains de ces répertoires sont déjà réalisés (alcool, sida-toxicomanie), d'autres sont en cours d'élaboration ("précarité"). Mais tous devraient pouvoir bénéficier des conclusions de cette évaluation.